

Compte rendu

Table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle dans le parc du Mont-Bellevue

Mardi 16 juin 2020 de 18 h 30 à 20 h 20

Lieu : Plateforme Microsoft Teams

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

Sont présents :

Membres de l'Alliance¹ :

Martin Gagnon, Association citoyenne des espaces verts de Sherbrooke (ACEVS)

Ryan Litowski, CMSA

Claude Gingras, usager

Marie-Pierre Morel, usagère

Bertrand Thibault, usager

Éric Cormier, usager

Jean-Marie Dubois, usager (substitut)

Personnes-ressources :

Nadia Fredette, Sentiers de l'Estrie

Paul Matte, Sentiers Sherbrooke

Représentants du Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) :

Arnold Ross, président

Mélanie Drouin, adjointe administrative

Représentants des propriétaires

Véronique Bisailon, Université de Sherbrooke

Patrice Cordeau, Université de Sherbrooke

Ingrid Dubuc, Ville de Sherbrooke

Johann Dumont-Baron, Ville de Sherbrooke

Joël Fortier, Université de Sherbrooke

Absents :

Luc Dugal, Dalbix

Véronique Turcotte, École secondaire Le Triolet

Élizabeth Bélanger, résidente du secteur Lalement

Gabriel Charest, usager (substitut)

¹ L'Alliance est une instance créée en décembre 2018 par les propriétaires du parc du Mont-Bellevue et qui regroupe autour d'une même table des citoyens et des représentants de divers secteurs intéressés à prendre part aux discussions dans le cadre du projet de réserve naturelle prévu sur ce territoire.

1. Accueil et rappel de l'objectif de la rencontre

M. Arnold Ross rappelle les objectifs de la rencontre. Il y aura une présentation des actions en cours en termes de présence terrain et de sensibilisation, suivi d'une discussion dans le but d'émettre des recommandations sur les actions à prioriser pour l'été 2020. Il y aura ensuite l'adoption du bilan de la table de travail et une présentation de l'évaluation faite par les membres. Finalement, les membres seront appelés à se prononcer sur la poursuite du mandat de la table de travail.

2. Validation du compte rendu du 22 avril

Mme Mélanie Drouin explique que le compte rendu a déjà fait l'objet d'une révision par les membres par courriel, mais elle souhaite officialiser son adoption dans le but de le mettre en ligne. Celui-ci sera accompagné des comptes rendus des groupes de travail pédestre et vélo.

3. Présentation de la patrouille de sensibilisation et des actions en cours

M. Joël Fortier, stagiaire à l'Université de Sherbrooke, a reçu le mandat de coordination de la patrouille de sensibilisation pour l'été 2020 sous la supervision du comité de coordination du projet de la réserve naturelle. Il explique que la patrouille est formée de quatre (4) patrouilleurs travaillant 40 heures par semaine. De plus, les employés d'entretien du parc ont également reçu une formation leur permettant d'intervenir et de répondre aux questions des usagers dans le contexte de la réserve naturelle en devenir.

Les patrouilleurs ont comme tâches d'aborder les usagers pour les informer du projet de réserve naturelle, ainsi que de les sensibiliser sur les comportements à adopter lien avec le code de conduite du parc. Toutes les interventions et observations des patrouilleurs sont comptabilisées. Cet été, les patrouilleurs feront également un accueil et une sensibilisation pour tous les groupes de camps de jour qui visiteront le parc. Ils offriront également des ateliers thématiques à ces mêmes groupes sur une base volontaire. Différents groupes cibles ont reçu ou recevront bientôt une présentation sur l'état d'avancement du projet de réserve naturelle (ex. entraîneurs de Dalbix, animateur des camps de jours basés au parc du Mont-Bellevue). Un calendrier de publications sur les médias sociaux pour informer la population du projet de réserve naturelle est également un cours d'élaboration.

Mme Véronique Bisailon présente ensuite d'autres actions en cours ou à venir pendant l'été 2020. Le projet a obtenu 40 000 \$ de financement par le programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels qui serviront principalement pour les actions de fermetures de sentiers et de revégétalisation, le démantèlement de structures illicites, ainsi que pour la mise à jour de la signalisation. Un mandat est en cours pour l'analyse terrain des propositions faites par le groupe de travail pédestre (GTP). Un autre mandat pour l'analyse terrain de la proposition du groupe de travail vélo (GTV), ainsi que pour l'analyse du site alternatif derrière le stade de l'Université de Sherbrooke et sur la propriété du CMSA devrait être octroyé cet été. À la suite de ces deux mandats, il sera possible de déposer au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques le plan final des infrastructures pour la réserve naturelle. Le programme de suivi de l'intégrité écologique (PSIÉ) est géré par l'organisme Nature Cantons-de-l'Est et plusieurs protocoles sont mis en application dès l'été 2020. De l'affichage sera ajouté dans le parc afin d'informer les usagers plus spécifiquement sur certains éléments du code de conduite. Il est aussi prévu que des ententes spécifiques permettent de formaliser les rôles et responsabilités de chacun des intervenants dans le projet de réserve soit l'Université de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke et le Regroupement du parc du Mont-Bellevue. Finalement, la Fondation de l'Université de Sherbrooke procède activement à la recherche financement à long terme pour le projet de réserve naturelle.

4. Discussion et recommandations pour le volet présence terrain et sensibilisation

M. Arnold Ross résume les principales préoccupations soulevées par les membres lors de l'ensemble des rencontres de la table de travail :

- Protection du milieu naturel
- Séparation des usages et sécurité
- Acceptabilité sociale du projet de réserve naturelle
- Signalisation
- Qualité des infrastructures (ex. sentiers durables)
- Mise en valeur du territoire
- Avoir des données à jour pour aider à la prise de décision
- Investissements conséquents (entretien, infrastructures, surveillance et éducation)
- Développement des sites alternatifs de vélo

Avec ces préoccupations en tête, il pose ensuite aux membres deux questions :

- ❖ Selon vous, est-ce que les actions proposées pour l'été 2020 vont dans la bonne direction ?
- ❖ Qu'est-ce qui vous ferait dire que les actions ont atteint la cible pour l'été 2020 ? (Indicateurs de succès)

Un membre se dit agréablement surpris par l'augmentation du nombre d'heures pour la patrouille estivale. Il estime toutefois que le travail d'éducation et de sensibilisation doit être vu sur le long terme et qu'il sera pertinent de maintenir une présence accrue dans les prochaines années également. En réponse, M. Joël Fortier souligne également le haut niveau de compétences des candidats recrutés cette année. Mme Véronique Bisailon souligne également que les propriétaires ont aussi la préoccupation de maintenir et même d'augmenter la présence terrain et réfléchissent à des moyens (ex. patrouilleurs bénévoles) pour y arriver. Il est suggéré par un membre que les patrouilleurs sondent l'intérêt des usagers à contribuer au projet de réserve naturelle à titre de bénévole et de récolter des noms, le cas échéant. Il est aussi suggéré de recruter des bénévoles dans la communauté universitaire.

Un membre souligne qu'il y a beaucoup d'actions concrètes mises en place rapidement et félicite le comité de travail pour ses efforts.

Un membre se questionne sur les mesures qui pourraient être mises en place pour les récidivistes. Mme Ingrid Dubuc indique qu'il y a des vérifications à faire au niveau juridique pour clarifier les mécanismes possibles. M. Patrice Cordeau ajoute qu'un plan d'action est en cours d'élaboration pour enrayer le piratage et les dommages sur la propriété de l'Université de Sherbrooke. Une des actions sera, entre autres, de travailler sur un message clair comme quoi il n'est pas permis ni toléré de faire des interventions ou des dommages sur une propriété privée, sous peine d'une sanction. Un membre souligne qu'un tel message est intéressant parce qu'il ne cible pas une catégorie d'usager en particulier. Mme Véronique Bisailon complète en indiquant que des gestionnaires d'autres sites ayant des enjeux similaires au parc du Mont-Bellevue ont été contactés. Il ressort certaines pratiques gagnantes telles, miser sur le sentiment de fierté de la population par rapport à la conservation et impliquer les leaders qui font des sentiers illicites dans la démarche. Un membre indique qu'il serait souhaitable d'intervenir de manière ciblée auprès des récidivistes et d'éviter de s'en prendre à l'ensemble de la communauté du vélo de montagne qui en majorité va éventuellement se rallier au projet de réserve naturelle. Selon lui, les interventions fréquentes des patrouilleurs dans le secteur du mont J.-S.-Bourque vont avoir un réel effet informatif et dissuasif pour la plupart des cyclistes.

Un membre demande si les idées pour le projet de réserve naturelle des usagers du parc abordés par les patrouilleurs peuvent être colligées. Les commentaires des usagers sont effectivement répertoriés.

Mme Ingrid Dubuc demande aux membres et aux groupes qu'ils représentent s'ils voient des opportunités pour s'impliquer dans la démarche d'éducation en complément aux actions de la patrouille. M. Joël Fortier indique que des outils de communication pourront être fournis aux organisations, s'ils en font la demande. M. Ryan Litowski indique que le CMSA sera partie prenante dans la surveillance du réseau lorsque le site alternatif sera développé sur leur terrain. Mme Nadia Fredette, indique que les Sentiers de l'Estrie pourraient également contribuer. Un membre souligne qu'en informant, entre autres, les membres et entraîneurs de Dalbix, il se crée des ambassadeurs du projet.

Mme Véronique Bisailon ajoute que l'Université de Sherbrooke réfléchit à plusieurs stratégies de communication (ex. médias sociaux, nouvelles, conférences, etc.) pour faire connaître le projet à la communauté universitaire, mais également le mettre en valeur.

Un indicateur de succès serait une diminution du nombre d'interventions dans le secteur du mont J.-S.-Bourque par les patrouilleurs. Un autre serait de voir s'il y a moins de commentaires négatifs sur le projet de réserve naturelle sur les médias sociaux. Certains indicateurs du PSIE en lien avec les activités anthropiques pourraient aussi servir. Mme Véronique Bisailon précise que la reddition de compte au MELCC en contexte de réserve est très minimaliste. Le PSIE est une démarche volontaire qui permet d'approfondir les données sur le parc et sert la mission d'éducation et de recherche de l'Université de Sherbrooke et plus largement pour l'éducation du grand public.

5. Validation du bilan de la table de travail de l'Alliance

Le bilan de la table de travail a été envoyé aux membres à l'avance.

Le bilan est validé par les membres sans modification. Pour finaliser le bilan, des éléments seront ajoutés en lien avec la présente rencontre et la version finale sera envoyée par courriel aux membres pour commentaires.

Un membre souligne que le modèle de concertation de la table de travail de l'Alliance pourrait être utilisé pour d'autres projets en cours ou à venir à la Ville de Sherbrooke.

6. Évaluation du niveau de satisfaction de la démarche

Préalablement à la rencontre, les membres ont été invités à évaluer leur niveau de satisfaction et à faire part de leurs commentaires par rapport à différents éléments de la démarche de la Table de travail de l'Alliance à l'aide d'un questionnaire en ligne.

M. Arnold Ross débute en réitérant le mandat de la Table de travail de l'Alliance :

La table de travail de l'Alliance a pour mandat d'émettre des recommandations aux propriétaires du parc du Mont-Bellevue (Ville de Sherbrooke et Université de Sherbrooke) quant :

- à la restauration du secteur du mont J.-S. Bourque ;
- à la sensibilisation des usagers ;
- aux conditions et orientations à respecter pour des aménagements futurs ;
- à d'éventuelles propositions d'aménagement (au besoin, à la demande des propriétaires).

Des précisions sont données quant au mandat puisqu'à la lecture de certains commentaires, il semble y avoir certaines incompréhensions. Mme Mélanie Drouin indique que certains commentaires semblent remettre en question la présence du vélo de montagne dans le secteur du mont J.-S.-Bourque. Elle réitère que dès la

création de l'Alliance (décembre 2018), il était clair que les propriétaires permettaient un sentier de liaison dans ce secteur pour permettre de rejoindre le site alternatif derrière le stade de l'Université de Sherbrooke. M. Arnold Ross explique que le RPMB a été interpellé par ces commentaires et constate l'importance de transmettre un message clair. L'organisme en tire des leçons et s'assurera que les objectifs communs pour la poursuite du mandat de la table de travail seront bien compris par tous.

La compilation des résultats et des commentaires est ensuite présentée.

Tableau 1. Résultat du questionnaire d'évaluation du niveau de satisfaction de la démarche (n = 11)
(1 = totalement en désaccord et 5 = totalement en accord)

Affirmations	Résultats
Le mandat (tel que décrit en introduction) de la table de travail a été complété.	3,4
J'ai apprécié ma participation à la table de travail.	3,8
J'ai apprécié le climat de travail à la table de travail.	3,6
J'ai apprécié la coordination de la table de travail (communication, convocations, partage de documents, etc.).	4,2
J'ai apprécié la manière dont les rencontres étaient animées .	4,0
J'ai apprécié de pouvoir émettre des recommandations aux propriétaires.	3,7
J'ai apprécié la prise en compte des préoccupations des membres par les propriétaires.	3,0
J'ai apprécié la participation des représentants des propriétaires aux rencontres.	3,6

Parmi les éléments les plus appréciés, on note :

- l'existence même de la table de travail ;
- l'implication des membres et des experts ;
- la collaboration ;
- l'organisation bien faite ;
- les apprentissages sur le parc ;
- la prise en compte des besoins des usagers.

Parmi les éléments les moins appréciés, on note :

- un sentiment de parti pris pour le vélo (temps de discussion, représentativité) ;
- la longueur de la démarche, manque d'efficacité ;
- un sentiment d'urgence à la fin de la démarche ;
- un sentiment que les recommandations et avis contraires n'ont pas été pris en compte et qu'il y avait des démarches en parallèle de la table de travail ;
- l'arrivée inattendue d'une deuxième proposition de corridor vélo.

Finalement, il est souligné qu'une présence accrue des propriétaires aurait été appréciée. Cela a d'ailleurs été le cas lors des dernières rencontres.

7. Recommandation pour la suite de la concertation pour le projet de réserve naturelle

Le **18 novembre 2019** la Table de travail fait la recommandation suivante aux propriétaires :

« De maintenir le canal d'échange que constitue la Table de travail dans sa forme actuelle ou autre, l'organe est jugé pertinent et utile. »

À la lumière de cette recommandation, le mandat suivant est proposé pour la suite :

La table de travail de l'Alliance est un lieu de partage d'information et a pour mandat d'émettre des recommandations aux propriétaires du parc du Mont-Bellevue (Ville de Sherbrooke et Université de Sherbrooke) quant :

- à l'information, la sensibilisation et l'éducation des usagers et citoyens ;
- aux mesures de surveillance et de contrôle ;
- à la mise en valeur du territoire ;
- à d'éventuelles autres propositions.

Pour ce qui touche le format, il est proposé de maintenir les sièges actuels et de compléter, au besoin (ex. volet primaire, CPE). Pour l'année 2020-2021, il est suggéré de tenir 4 à 6 rencontres.

M. Arnold Ross demande ensuite aux membres de se prononcer sur cette proposition de mandat et de format, ainsi que d'indiquer leur intérêt à poursuivre.

Un membre propose de revenir à des rencontres en présentiel dès que cela sera possible.

Un autre membre propose de faire un projet de recherche sur la table de travail de l'Alliance dans le but de voir comment un tel processus de concertation serait transposable à d'autres projets municipaux.

Un membre propose d'intégrer un siège des représentants des communautés culturelles.

Tableau 2. Suivi avec les membres sur leur intérêt à poursuivre à la table de travail de l'Alliance

Membres	Organisation	Intérêt à poursuivre	Contact
Suzie O'Bomsawin	Bureau de Ndakina	Oui	Par téléphone (16 juin 2020)
David Lacoste	Musée d'Histoire de Sherbrooke	Non	Par téléphone (23 juillet 2020)
Ryan Litowski	CMSA	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Véronique Turcotte	École secondaire Le Triolet	Oui	Par téléphone (25 juin 2020)
Nadia Fredette	Les Sentiers de l'Estrie	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Paul Matte	Sentiers Sherbrooke	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Martin Gagnon	ACEVS	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Luc Dugal	Dalbix	Oui	En personne (17 juin 2020)
Élizabeth Bélanger	Riveraine rue Lalement	Oui	Par téléphone (23 juin 2020)
Gabriel Charest	Usager du PMB (subs.)	Oui	Par téléphone (25 juin 2020)
Éric Cormier	Usager du PMB	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Claude Gingras	Usager du PMB	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Marie-Pierre Morel	Usager du PMB	Oui	Rencontre du 16 juin 2020
Bertrand Thibault	Usager du PMB	Non	Par téléphone (22 juin 2020)
Jean-Marie Dubois	Usager du PMB (subs)	Non	Par téléphone (23 juin 2020)

En conclusion, les représentants des propriétaires saluent l'implication de tous les membres dans la démarche et les remercient pour leur temps et leur contribution. Ils constatent qu'il y a eu de nombreux apprentissages au fil du temps. Ils soulignent également le travail de coordination et d'animation du RPMB. Mme Mélanie Drouin mentionne également l'implication essentielle de Benoît Thérberge de Transfert Environnement et Société.

LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES SUIVIS

Les actions de suivi sous la responsabilité du RPMB :

- Finaliser le bilan 2019-2020 de la table de travail, le faire valider par les membres et le remettre aux propriétaires.
- Faire valider le compte rendu de la rencontre par les membres et le remettre aux propriétaires.
- Mettre en ligne :
 - Le bilan 2019-2020
 - La présentation de la rencontre
 - Le compte rendu de la rencontre
- Planifier le calendrier 2020-2021 de la table de travail de l'Alliance.